

### 3.3.1 Propositions Compétitions U15 / Pôles Espoirs

# ELITE U15 et LDDT

## PROPOSITIONS D'EVOLUTION DTN SUITE A PROPOSITION LIGUES REGIONALES



# Sommaire

- 1. Proposition relative au choix des équipes U15 Elite.**
- 2. Proposition relative aux contraintes du calendrier de la ligue de développement**
- 3. Proposition relative à la valorisation des pôles espoirs**

# PROPOSITION RELATIVE AU CHOIX DES EQUIPES U15 ELITE

Constats : Une modalité de choix des équipes par les ligues sur dossier complexe et source de frustration et de contentieux.

Proposition des ligues : Mieux partager cette responsabilité avec l'instance fédérale ou d'organiser une phase préalable de qualification sportive (sur le terrain) plus équitable.

Objectifs DTN :

Rester à **48 équipes** afin de préserver un niveau de confrontation optimal.

**Organiser un modèle** pour épargner les ligues des tâches et de la responsabilité unique du choix des équipes.

**Mieux mesurer** les impacts d'une phase qualificative sur le terrain (division des clubs, période peu formatrice, risque d'exclusion de « pôlistes » du championnat élite...)

Proposition DTN : **Les critères de choix des équipes** et du nombre d'équipe par ligue sont réétudiés (ex de critère : nombre de pôles et de licenciés par ligues...) et **établis par la DTN**. **Le choix des équipes par ligue est placé sous la responsabilité du DTR** qui applique les critères fixés par la DTN. Une analyse plus complète des impacts d'une phase qualificative est organisée.

# PROPOSITION RELATIVE A LA LIGUE DE DEVELOPPEMENT AMENAGEMENT DU CALENDRIER

**Constats** : Organisation de la ligue de développement parfois coûteuse en énergie et en ressources.

**Proposition des ligues** : Aménager une compétition des pôles mieux équilibrée et plus valorisante (Coupe de France des pôles)

**Objectif DTN** : Préserver des confrontations inter-pôles formatrices

Trouver de la flexibilité pour répondre aux particularités des pôles et des territoires et de la complémentarité avec les actions de détection U14 et U15.

**Proposition DTN** : Maintenir une ligue de développement plus flexible (multi-rencontres) en ciblant plus encore des confrontations le week-end. Dégager jusqu'à 4 dates supplémentaires (en plus des 3 déjà obtenues) pour ces rencontres en réduisant la première phase Elite U15 à 12 poules de 4 plutôt que 8 Poules de 6 (4 dates dégagées). Mesure sans impact sur les détections U14 et U15.

# PROPOSITION RELATIVE A LA MISE EN VALEUR DES POLES ESPOIRS ET DE LA LDDT

**Constats** : Les compétitions et l'activité des pôles espoirs manquent de visibilité pour valoriser les actions auprès des partenaires et institutionnels.

**Proposition des ligues** : Aménager une compétition des pôles plus visible et valorisante.

**Objectif DTN** : Proposer un évènement qui permette un éclairage sur les pôles espoirs et la compétition inter-pôles (ligue de développement) en préservant la dimension plus formatrice que compétitive de cette démarche.

**Proposition DTN** : Créer deux évènements de type « All Star Game» des pôles espoirs : 2 joueurs et joueuses par ligue métropolitaine avec valorisation des structures pôles :

1 évènement Féminin pendant la fenêtre internationale féminine

1 évènement Masculin pendant la fenêtre internationale masculine

### 3.3.2. Règles de mise à disposition des joueurs 3x3

### 3.3.3. Demande de surclassement exceptionnel

# **SURCLASSEMENT HORS REGLEMENT**

**U10 : 1,39m**

Demande : **U10 surclassement hors règlement en U13.**

**Surclassement « hors règlement » réservé aux hyperpotentiels présentant un profil exceptionnel**

Avis favorable écrit de la famille

Avis favorable de l'entraîneur du club

Avis favorable du Président du Club (TREGUEUX LANGUEUX BASKET ARMOR 22)

Avis favorable du CTF en charge de la détection du CD

Avis favorable du Président du CD (COTES-D'ARMOR)

Avis favorable du CTS chargé de la détection de la Ligue

Avis favorable du Président de Ligue (BRETAGNE)

Formulaire jaune surclassement exceptionnel complété en totalité avec l'avis du médecin régional. Avis favorable du médecin fédéral.

-Passage en Bureau fédéral afin que nous puissions déroger à nos propres règlements.

-Service Informatique « déverrouille » pour surclassement hors-règlement.